

## Economie

## Quatre piqûres contre le franc fort

**Le Conseil national veut délester les PME de charges bureaucratiques et investir davantage dans l'innovation**

Lise Bailat Berne

Il y a huit mois, la Suisse se réveillait dans la stupeur générale: la Banque nationale décidait d'abandonner le taux plancher de 1 fr. 20 pour 1 euro. Hier, au cours d'un débat urgent - notion toute relative en politique fédérale -, le National s'est penché sur la manière d'accompagner cette décision. Il s'est rallié à quatre mesures concrètes que le Conseil des Etats doit encore examiner.

Pour l'occasion, l'alliance bourgeoise UDC-PLR-PDC, donnée pour mort-née cet été, a été ressuscitée. Elle a fait passer, avec l'aide du PBD, trois idées différentes visant toutes à réduire la bureaucratie étatique.

Premièrement, les firmes de moins de 50 collaborateurs devraient être libérées des enquêtes statistiques fédérales. De quoi leur permettre d'économiser une petite partie des milliards que coûte la réglementation pour l'économie suisse - entre 10 et 50 milliards, selon qui tient la calculatrice. «Je ne veux pas être méchant. Mais, si un cheval de Troie contaminait l'Office fédéral de la statistique demain et le bloquait pendant dix ans, personne ne s'en plaindrait!» lance Ulrich Giezendanner (UDC/AG), auteur de la proposition avec son collègue Ernst Schibli (UDC/ZH).

Deux autres mesures du PLR et du PDC ont été acceptées. La première demande qu'un organe indépendant analyse l'impact de la



Adrian Amstutz (UDC/BE) brandit l'ordonnance sur les denrées alimentaires, symbole selon lui de la bureaucratie, dont «des milliers d'entreprises souffrent». KEYSTONE

## Les cantons romands au front

● Le débat sur le franc fort reviendra par la petite porte aujourd'hui au Conseil des Etats. Les sénateurs doivent se pencher sur la loi sur les heures d'ouverture des magasins. Celle-ci prévoit de rendre possible l'ouverture des commerces jusqu'à 20 h en semaine et 18 h le samedi sur l'ensemble du territoire. Auteur de l'impulsion de départ, Filippo Lombardi (PDC/TI) estime que ce serait une recette appréciable contre le tourisme d'achat induit par la surévaluation du franc.

Cette proposition n'est pas du tout du goût de la Conférence des gouvernements de Suisse occidentale (CGSO), qui réunit les cantons de Vaud, de Genève, de

Neuchâtel, du Valais, du Jura, de Fribourg et de Berne. Dans une lettre envoyée aux élus du Conseil des Etats, la conférence, par la voix de son président PLR, Alain Ribaux, prie la Chambre haute de ne pas entrer en matière sur la loi. Et décline les raisons de son opposition. La principale? Un élargissement des horaires d'ouverture des commerces n'est pas une réponse satisfaisante à la force du franc ou au tourisme d'achat, selon elle. Les cantons frontaliers le «savent d'expérience».

Les gouvernements romands affirment également qu'une loi fédérale «ne permettrait pas de s'adapter au contexte spécifique

des différentes régions». Pour résumer, on ne consomme pas de la même manière à Grandson qu'à Vernier. Le projet «empiéterait» sur la souveraineté des cantons, poursuit la CGSO. Enfin, elle estime «plus que probable qu'un scrutin au niveau national se solderait par un rejet pur et simple», au vu des précédents votes.

Au niveau suisse, la Conférence des chefs des Départements cantonaux de l'économie publique s'est aussi opposée à cette possibilité de prolonger les horaires. Mais, pour l'heure, le Conseil des Etats a préféré suivre la ligne du Conseil fédéral plutôt que celle des cantons. **L.Bt**

## Le Conseil national s'offusque à l'idée d'un revenu de base inconditionnel

**Le projet, qualifié d'utopique, a été balayé par la Chambre du peuple. Seule une frange de la gauche l'a soutenu**

Trop chère, irréaliste, floue, dangereuse pour l'économie et pour la cohésion sociale. Sans surprise, le Conseil national a balayé hier l'initiative populaire pour un revenu de base inconditionnel. Par 146 voix contre 14 et 12 abstentions, il recommande au peuple de s'y opposer.

La droite s'est levée comme un seul homme contre ce «salaire gratuit». Ruth Humbel fait un calcul: un ménage de quatre personnes avec deux enfants toucherait 6250 francs par mois. «Où l'incitation à travailler se trouverait-elle?» demande la démocrate-chrétienne argovienne. Maja Ingold (PEV/ZH) ajoute que les prestations sociales actuelles sont ciblées sur les besoins. Ce qui est moins coûteux.

«Comment voulez-vous financer ce revenu? En triplant la TVA? En imposant trois ou quatre fois plus les personnes morales ou physiques au niveau fédéral?» poursuit Sebastian Frehner (UDC/BS). «Cette initiative signifierait la fin de la Suisse actuelle. Il n'y aurait plus qu'une solution: émigrer.» A l'inverse, des élus redoutent d'augmenter l'attrait de la Suisse à l'étranger.

«Si je devais donner un prix à l'objet le plus absurde de cette législation, ce serait celui-là», s'en

flamme Andrea Caroni (PLR/AR). A la tribune, les critiques s'enchaînent, entremêlées de réflexions philosophiques sur la valeur du travail. La gauche n'est pas non plus convaincue. Pour une majorité du PS et des Verts, l'initiative pose de bonnes questions, mais n'apporte pas la bonne réponse. Les craintes sont celles de niveler par le bas les salaires, de mettre les bénéficiaires des prestations sociales dans une situation précaire ou encore de péjorer la situation des femmes sur le marché du travail.

Durant quelques heures, le mot le plus prononcé à la tribune a certainement été «utopie». «Ce qui est utopique n'est pas une illusion ni une vue de l'esprit», assure Andreas Gross (PS/ZH). Pour le Zurichois, un tel revenu déplacerait le

pouvoir «du capital vers le travail». Les partisans du changement évoquent encore le travail bénévole, celui effectué dans les familles ou les artistes qui n'ont pas réussi à s'imposer.

«Je vais soutenir cette initiative parce que c'est la seule issue que je vois à l'impasse du capitalisme», s'exclame pour sa part Ada Marra (PS/VD), sans se faire d'illusion sur l'issue du vote. Le National finit en effet par suivre la position du Conseil fédéral.

En fin de débat, le ministre Alain Berset souligne que le texte remettrait en cause le système d'une manière «difficilement prévisible», sans pouvoir pour autant se passer des assurances actuelles. Au Conseil des Etats de se prononcer. **Caroline Zuercher**

## En chiffres

**But** L'initiative veut assurer un revenu de base à tous les individus établis en Suisse, sans contrepartie, afin de permettre à chacun de vivre dignement. Les initiants considèrent aussi qu'il n'y a plus assez de travail pour tous. **Montant** La somme de ce revenu et son financement devraient être réglés par le parlement. Les initiants mentionnent une somme de 2500 francs par mois pour les adultes et de 625 francs pour les enfants. Pour ceux qui travaillent,

ce revenu s'ajouterait au salaire, qui diminuerait. **Coût** Le Conseil fédéral estime que ce système coûterait 208 milliards de francs par an. 55 milliards pourraient provenir des assurances sociales actuelles et 153 milliards d'impôts nouveaux devraient être introduits. En retranchant la part des salaires remplacée par le nouveau revenu, les initiants estiment les coûts supplémentaires à quelque 30 milliards. **C.Z.**

réglementation fédérale. «Le problème aujourd'hui est qu'il y a un conflit d'intérêts: le régulateur examine son propre travail!» s'exclame Andrea Caroni (PLR/AR). Son collègue Karl Vogler (PDC/OW) demande, quant à lui, une analyse efficace et précoce de la nécessité d'une législation. Le PDC aurait même souhaité la création d'un mystérieux poste de «présosé indépendant à la surveillance normative». En ligne de mire de la colère bourgeoise: les milliers d'ordonnances et de réglementations que le parlement lui-même contribue à produire à chaque législature. Et Adrian Amstutz (UDC/BE) de brandir le paquet de 5 kg - 1800 pages - que pèse l'ordonnance sur les denrées alimentaires. «Voici des idioties dont des milliers d'entreprises souffrent.»

A la souffrance des entreprises, la gauche a tenté de répondre par celle des travailleurs. Mais le Parti socialiste s'est cassé les dents sur son idée de protéger les plus de 55 ans contre le licenciement. L'argumentaire nostalgique de sa passionaria, Suzanne Leutenegger Oberholzer (PS/BL), n'a pas fait mouche: «Avant, c'était une question de décence de garder les salariés de plus de 50 ans!» a fulminé la sexagénaire.

Les Verts ont tout de même pu fêter une victoire: les crédits et activités de la Commission pour la technologie et l'innovation seront renforcés cette année et l'an prochain, sur proposition de Louis Schelbert (Les Verts/LU). Seuls l'UDC et les Vert'libéraux n'ont pas soutenu cette motion-là.

Voilà pour l'action politique face au franc fort. A trois semaines des élections fédérales, le grand thème qui devait animer la campagne a donc tourné à la démonstration de force de l'alliance bourgeoise, sans provoquer les joutes oratoires attendues. Comme sur l'asile récemment, les parlementaires doivent admettre que leur marge de manœuvre est limitée. Ils n'ont aucune influence sur la politique monétaire ni sur la faiblesse de l'euro. Le diagnostic sur la levée du taux plancher - pandémie mortelle ou bobo déjà cicatrisé - n'a pas non plus suscité de grandes envolées lyriques. Si ce n'est celle de Johann Schneider-Ammann. Le conseiller fédéral en charge de l'Economie a dépeint un tableau sombre sur le risque de désindustrialisation du pays. «C'est un phénomène qui existe, je le crains. Et tout le monde ne s'en rend pas encore compte. Il faut faire comprendre au pays qu'un phénomène est en cours, qui risque d'être irréversible. Il faut agir aujourd'hui pour éviter des conséquences défavorables à plus long terme.» Une vision alarmiste qui a précédé une longue énumération des recettes politiques proposées par les partis, certes sympathiques, mais plutôt inutiles aux yeux de l'ancien patron. Pour Johann Schneider-Ammann, l'interventionnisme n'est définitivement «pas le bon chemin».

Retrouvez notre dossier sur [www.franc.tdg.ch](http://www.franc.tdg.ch)

## PUBLICITÉ

JOURNÉE D'EXPERTISE  
Joierie

Dans le cadre de nos ventes de Haute Joierie qui se tiendront à Londres en décembre prochain, notre spécialiste se tient à votre disposition pour une estimation gratuite et confidentielle :

Genève les 29 et 30 septembre  
Lausanne le 1er octobre  
Montreux le 8 octobre

Pour de plus amples informations ou, afin de prendre rendez-vous, veuillez avoir l'amabilité de contacter :

Claire-Laurence Mestrallet  
+41 (0) 22 300 31 60  
+41 (0) 76 387 83 45  
claire.mestrallet@bonhams.com

Bonhams  
10, Rue Etienne-Dumont  
1204 Genève

UNE PAIRE DE PENDANTS  
D'OREILLES SERTIE DE SAPHIRS

pesant chacun 10,50cts et 9,50cts, dans un écrin Chaumet  
Vendue £92,500 (CHF 136,500)



Bonhams

bonhams.com